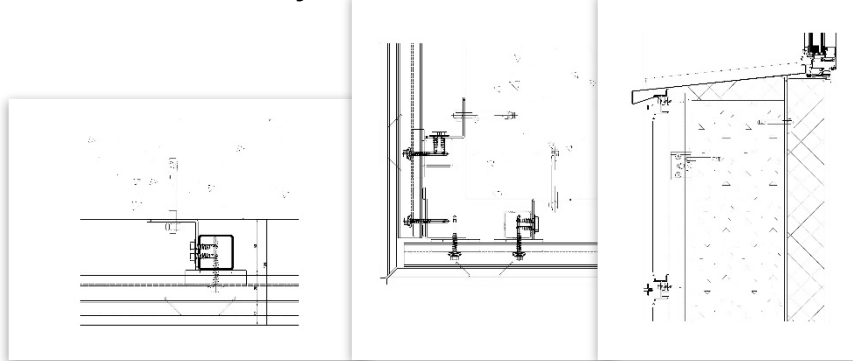


Pose du système V-Clip® en bardage ventilé sans isolant extérieur



Descriptif pour façade ventilée, avec parement en pierre mince tenu par fixations invisibles avec le procédé V-Clip® devant une maçonnerie en zone sismique.

La peau extérieure du bâtiment sera une "façade ventilée" constituée d'un parement en pierre mince à joints ouverts et d'une lame d'air ventilée à chaque joint horizontal. L'épaisseur comprise entre le mur, sans compter la tolérance du béton, et le nu extérieur des pierres sera de 104 mm.

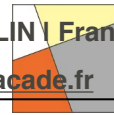
Le parement de façade sera en pierre conforme à la norme NF EN 12440, de 20 mm d'épaisseur nominale, en formats selon le calepinage de l'architecte, avec une hauteur moyenne d'environ..... Les rives horizontales seront usinées selon les spécifications de l'Avis Technique V-Clip® 2/13-1542, avec des rainures continues de 2 mm de large et 9 mm de profondeur, centrées dans les chants hauts et bas des parements, et avec une rectification sur 35 mm de haut sur la face arrière, ramenant l'épaisseur totale à 18,5 mm.

Ces éléments de parement seront maintenus en rives par l'intermédiaire d'attaches V-Clip® élastiques enfoncées dans chaque rainure et accrochées, sur l'arrière, sur un rail horizontal en aluminium brut, spécifique au procédé. Le nombre de V-Clips sera déterminé par la note de calcul avec un minimum de 3 V-Clips par rive. La portée du rail sera au maximum de 60 cm avec des porte-à-faux possibles de 25 cm. Il sera fixé par vis inoxydables A2 sur des montants verticaux en acier galvanisé, avec l'interposition de la cale spécifique en polypropylène qui évite le couple électrolytique.

Ces montants en tube carré 35 x 35 x 2 mm sont maintenus au gros œuvre par des pattes équerres.

Le procédé de fixation permettra le démontage et le remplacement à l'identique de tout élément de parement indépendamment des éléments adjacents. Ce remplacement aisé nécessitera l'utilisation d'une pince spécifique livrée en fin de chantier, pour translater les attaches V-Clip hors de la pierre concernée.

Les joints horizontaux entre éléments de parement seront de 8 mm ou 6 mm.

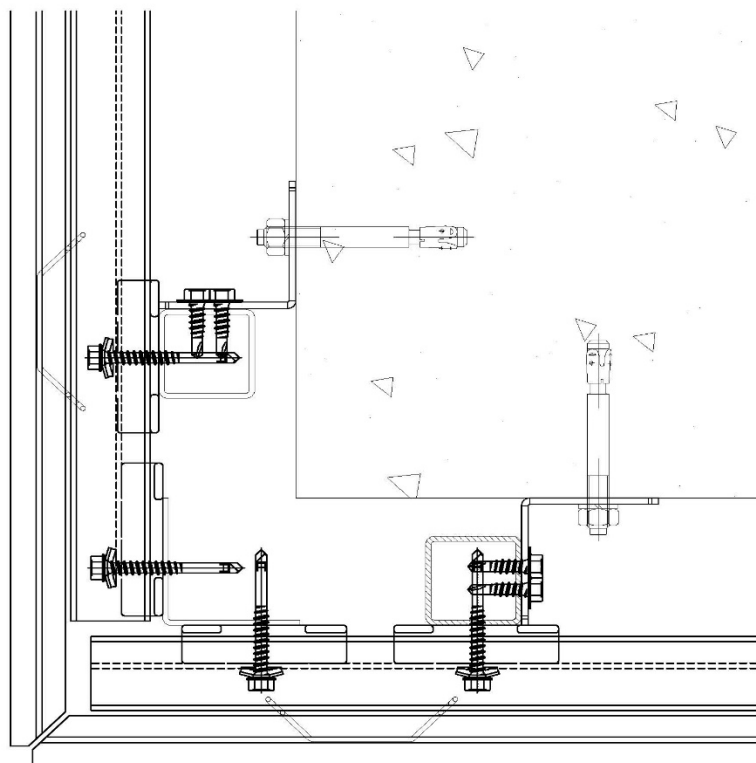
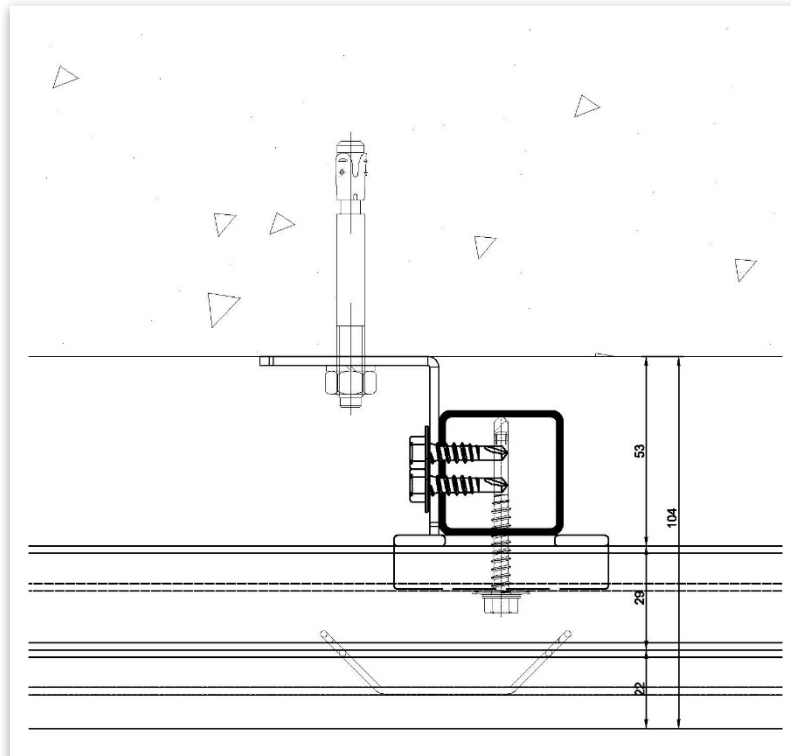


Les joints verticaux seront de 5mm, avec interposition des cales parasismiques spécifiques pour joints verticaux alignés ou décalés.

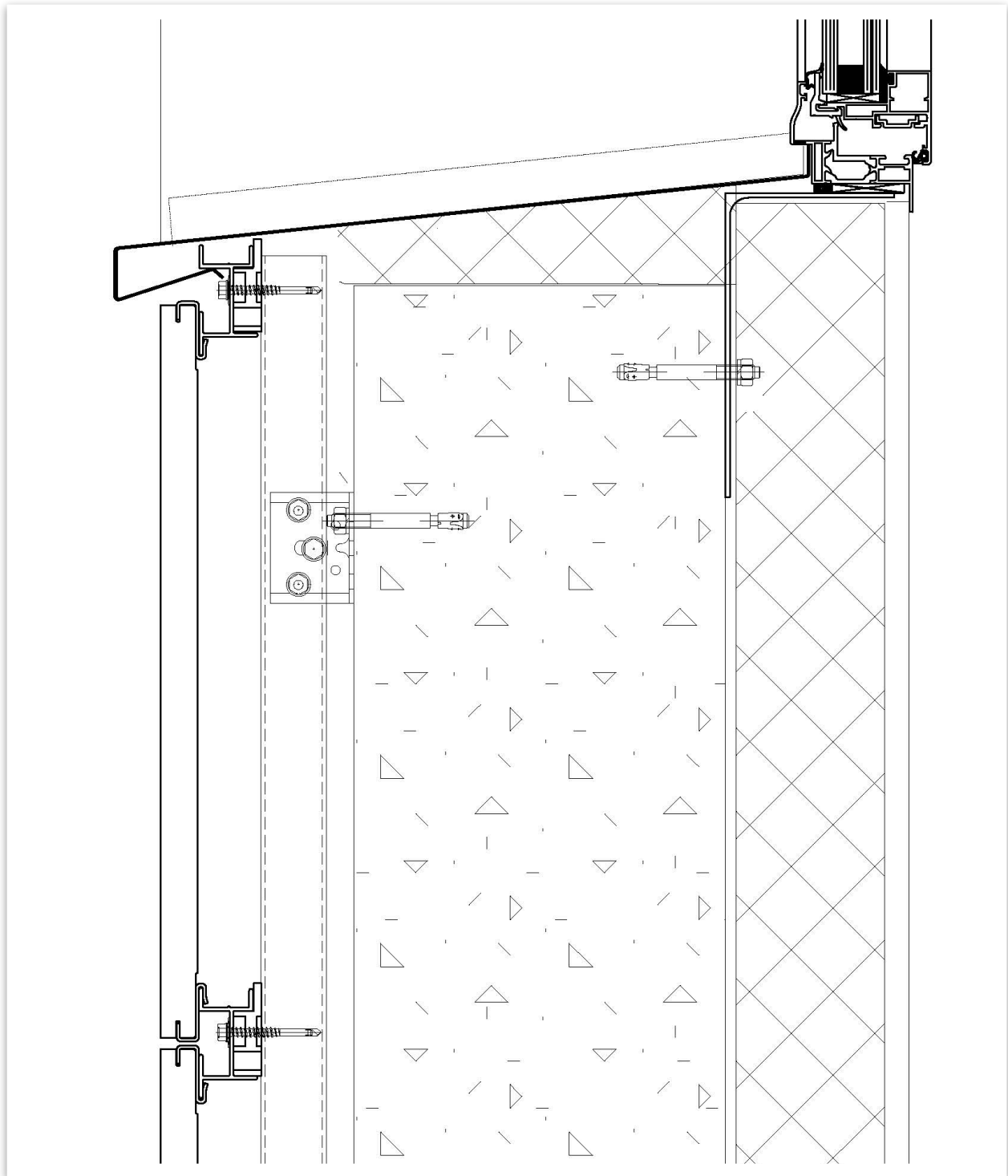
Les profilés en tôle d'aluminium pour les encadrements de baies et acrotères seront de conception leur permettant une libre dilatation. Ils ne seront pas en recouvrement des pierres mais pincés entre la face arrière des pierres et les rails aluminium pour les parties verticales. Pour les parties horizontales, les tôles pliées seront maintenues enclenchées sur une des ailes du rail aluminium ; conformément à l'Avis Technique, la ventilation assurée à chaque joint horizontal dispense de l'obligation de laisser 2 cm de passage d'air au droit des bavettes dans le cas d'ossature primaire en métal.

Les angles verticaux saillants entre deux pierres seront traités en bec d'oiseau.

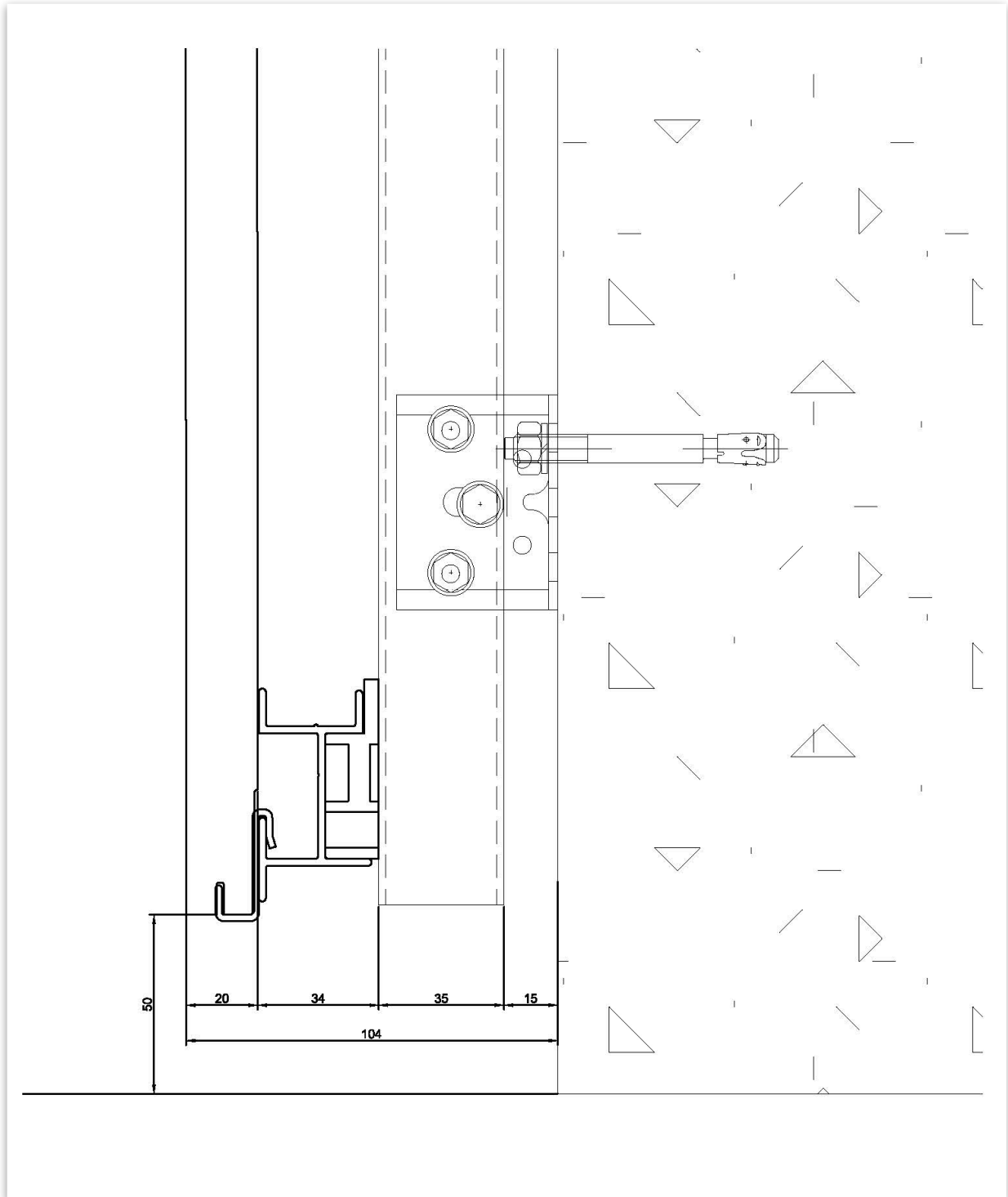




R.C.S de LYON SIRET n° 491 600 607 00023 | Code APE : 4673A
TVA Intra-com : FR59 491 600 607
IBAN : FR76 1780 6006 7662 2160 7594 948 | BIC/SWIFT : AGRIFRPP878



R.C.S de LYON SIRET n° 491 600 607 00023 | Code APE : 4673A
TVA Intra-com : FR59 491 600 607
IBAN : FR76 1780 6006 7662 2160 7594 948 | BIC/SWIFT : AGRIFRPP878



R.C.S de LYON

IBAN : FR76 1780

Pour l'assistance à la conception de vos projets mettant en œuvre le système V-Clip®, nos équipes se tiennent à votre disposition.

« Tou

Votre interlocuteur technique et

APE : 4673A

T : AGRIFRPP878

és »

